

Annexe 7 : Zones d'Actions Renforcées

- AAC du captage « Baussières forage », à Château-Porcien (08)
- AAC du captage « puits Le Buisson », à Hauviné (08)
- AAC du captage « la Grève », à Saint-Marcel (08)
- AAC du captage « puits des Tannières », à Vaux-en-Dieulet (08)
- PPE de la source du « ruisseau du Vivier », à Mont-Laurent (08)
- PPE du captage « puits du Pré des Vaches », à Thugny-Trugny (08)
- AAC du captage « puits Le Marais », à Bouy-Luxembourg (10)
- AAC du captage de Gélannes (10)
- AAC du captage « forage des corvées », à Machy-Crésantignes (10)
- AAC du captage de Marolles-sous-Lignièrès (10)
- AAC du captage « nouveau forage F2 », à Montsuzain (10)
- AAC du captage de Neuville-sur-Vanne (10)
- AAC des captages « forages les Prieurés », à Villenauxe-la-Grande (10)
- AAC du captage de Savières (10)
- Finage de la commune de Dosches (10)
- Finage de la commune de Méry-sur-Seine (10)
- Finage de la commune d'Origny-le-Sec (10)
- Finage de la commune d'Orvilliers-Saint Julien (10)
- Finage de la commune de Rouilly-Saint-Loup (10)
- Finage de la commune de Saint-Léger-près-Troyes (10)
- Finage de la commune de Saint Lupien (10)
- Finage de la commune de Saint Oulph (10)
- PPE du captage de Chapelle-Vallon (10)
- PPE du captage de Chesley (10)
- PPE du captage « Creney forage », à Creney (10)
- PPE du captage « captage ancien », à Echemines (10)
- PPE du captage « forage nouveau », à Fontaine-les-Grès (10)
- PPE du captage « Bassin Pelle », à Les Grandes Chapelles (10)
- PPE du captage « Station Ancien », à Marigny-le-Châtel (10)
- PPE du captage « Villeloup », au Pavillon-Sainte Julie (10)
- PPE du captage de Pouy-sur-Vanne (10)
- PPE du captage de Roncenay (10)
- PPE du captage « puits », à Saint Loup de Buffigny (10)
- PPE du captage « nouveau puits », à Saint Lyé (10)
- PPE du captage « puits Richebourg », à Saint Pouange (10)
- PPE du captage de Vailly (10)
- AAC du captage « la Voyette », à Chépy (51)

- AAC du captage « station de pompage fonds Toulon », à Fèrebrianges (51)
- AAC des captages de « Reims Fléchambault », à Reims (51)
- AAC du captage « les Epinettes », à Somme-Vesle (51)
- Finage de la commune de Courdemanges (51)
- Finage de la commune de Heiltz-l'Evêque (51)
- Finage de la commune de Somsois (51)
- PPE du captage « Château d'eau », à Aulnay-sur-Marne (51)
- PPE du captage de Bassu (51)
- PPE du captage « station de pompage », à Bréban (51)
- PPE du captage « station de pompage », à Bussy-le-Repos (51)
- PPE du captage « station de pompage », à Cernay-en-Dormois (51)
- PPE du captage « station de pompage la Cerisière », à Chouilly (51)
- PPE du captage de Conflans-sur-Seine (51)
- PPE du captage « station de pompage moulin brûlé », à Gigny-Bussy (51)
- PPE du captage « puits foré sous stk », à Haussimont (51)
- PPE du captage « station le Buisson », à Lenharée (51)
- PPE du captage « station de pompage », à Lisse-en-Champagne (51)
- PPE du captage « station de pompage », à Margerie-Hancourt (51)
- PPE des captages « Nebersonval » et « La Cense des Prés », à Saint-Amand sur Fion (51)
- PPE du captage « forage sous stk », à Somme-Suippe (51)
- PPE du captage « station de pompage le bois Patin », à Suippes (51)
- PPE du captage « hameau des Maigneux », à Valmy (51)
- PPE des captages de Vassimont-et-Chapelaine (51)
- PPE du captage « station de pompage », à Voilemont (51)
- PPE du captage « station de pompage », à Vraux (51)
- AAC des captages « source du Chemin Perrogney », à Baissey (52) ; et « source Ville-Bas », à Villiers-les-Aprey (52)
- AAC des captages « source des Nazoires », à Saint-Broingt-les-Fosses (52) ; « source du Roseloy », à Le Val d'Esnoms (52) et « source Les Varnes », à Villegusien-le-Lac (52)
- AAC du captage « source Rochefontaine », à Le Val d'Esnoms (52)
- AAC du captage « source station », à Noidant-Chatenoy (52)
- Finage de la commune de Bourg (52)
- Finage de la commune de Vaillant (52)
- Finage de la commune de Vesvres-sous-Chalancey (52)
- PPE du captage « sources de la Roche », à Charmes (52)
- PPE du captage « source Sillières », à Cohons (52)
- PPE du captage « sources de la Charrière », à Louvières (52)
- PPE du captage « source Fontaine au Bassin Humes », à Saint-Ciergues (52)
- AAC des sources de « Malin Vezey », à Beuvezin (54), de « la Morley », à Soncourt (88) et de « Laveau », à Vicherey (88)
- AAC des puits de Loisy et des sources « du Grand Sart », à Loisy (54)

- AAC du captage de Rehainviller (54)
- PPE de la prise d'eau dans le Rupt de Mad, à Arnaville (54)
- AAC de la source du « Lavoir », à Brixey-aux-Chanoines (55)
- PPE des sources « Mexico Haute » et « Mexico Basse », à Génicourt-sur-Meuse (55)
- AAC des sources « Apach 1 » et « Apach 2 », à Apach (57) et des sources « Burré », à Rustroff (57)
- AAC du forage de « la Commanderie », à Haraucourt-sur-Seille (57)
- AAC de la source de « la Logeatte », à Juvelize (57)
- AAC des sources de Montenach (57)
- PPE des captages de Basse-Ham (57)
- AAC des captages de Dambach (67)
- AAC du forage de Kintzheim (67)
- AAC du captage de Krautergersheim (67)
- AAC du « Champ captant » de Mommenheim (67)
- AAC du forage de Zellwiller (67)
- AAC des captages « Wittelsheim Gare », à Wittelsheim (68)
- AAC du puits de « la Chèvre », à Chamagne (88)